
DESTINATAIRES : À tous les chefs d'unité, coordonnateurs des soins infirmiers et chef de service de l'accueil – Hôpital Anna Laberge

EXPÉDITEUR : Annie Marceau, responsable prévention et contrôle des infections - JR

DATE : Le 5 Août 2016

OBJET : **FORMULAIRE DE DÉPISTAGE DES BACTÉRIES MULTIRÉSISTANTES (BMR)**

Bonjour à chacun de vous,

Nous avons remarqué des erreurs de complétion et d'application pour le formulaire en titre. Afin d'assurer un milieu sécuritaire et des soins de qualité à la clientèle, il est important de remplir efficacement le formulaire de la *surveillance des bactéries résistantes (SARM, ERV, EPC-A)*. De plus, il est primordial de mettre les mesures de précautions additionnelles en place (isolement) selon les réponses obtenues lors de la complétion du questionnaire, et ce afin d'éviter la transmission de nouvelles BMR à la clientèle hospitalisée. À cet effet, voici un sommaire des responsabilités de chacun à l'égard de ce questionnaire dans son fonctionnement actuel.

COMMIS DE L'ADMISSION :

- Questionner le patient pour qui une hospitalisation est annoncée, lire les questions au complet au patient, même si quelques-unes de celles-ci vous apparaissent semblables, **elles sont d'une grande importance à l'évaluation;**
- Remettre le questionnaire complété à l'infirmière du patient à l'urgence.

INFIRMIÈRE DE L'URGENCE :

- Vérifier les réponses obtenues et procéder aux prélèvements, lorsque requis;
- Instaurer les mesures de précautions additionnelles, lorsque requises (isolement);
- Transmettre l'information concernant les précautions additionnelles au rapport inter-unité.

INFIRMIÈRE OU ASSISTANTE INFIRMIÈRE CHEF AU DÉPARTEMENT RECEVEUR :

- Prendre connaissance des réponses indiquées sur le questionnaire;
- S'assurer que les dépistages requis ont été faits ou les faire au besoin;
- S'assurer que les précautions additionnelles (isolement) requises sont appliquées;
- Déposer le formulaire dans le casier du service de PCI.

COMMIS AU DÉPARTEMENT :

- Remettre à l'assistante ou à l'infirmière du patient un formulaire retrouvé au dossier afin que celle-ci puisse valider si les prélèvements requis et les mesures de précautions additionnelles sont réalisés et en place au besoin.

CONSEILLÈRE À LA PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS :

- Recueillir les questionnaires et s'assurer du suivi des précautions additionnelles ainsi que des résultats des prélèvements.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette note de service et de votre habituelle collaboration. Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez des questions.

AM